

**COMPTE-RENDU DE SEANCE**  
**DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL DE SOMMANT**

**-Réunion du 26 MAI 2014-**

**Sous la présidence de M. Jean-Baptiste PIERRE, Maire de la commune de SOMMANT,**

**Etaient présents :** Mme Véronique Poirier, adjoint, MM. Fabrice Pacaut, Sylvain Labille, Aurélien Fajardie, Sake de Boer, Cyrille Garnier, Mmes Amélie Guinamard, Florence Barnay, Audrey Nectoux

**Absents :**

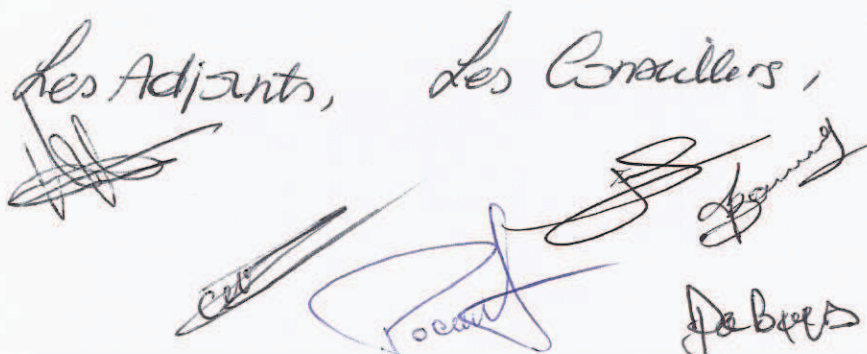
**Excusée :** Mme Valérie Saleur.

**Secrétaire de séance :** M. Sake de Boer

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,**

- désigne les membres de la Commission Communale des Impôts Directs.
- décide de confier à M.BERTHIER Christian, Trésorier d'Autun, une prestation de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable.
- d'accorder à M. BERTHIER l'indemnité de conseil au taux de 100% calculée selon les bases définies à l'art. 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983.
- nomme Monsieur le Maire ainsi que M. Aurélien FAJARDIE représentants de la commune auprès du GIP e-bourgogne
- donne son accord afin que le SYDESL réalise l'étude concernant l'enfouissement du réseau France Télécom BTS « bourg » et « Vareille ». (Participation de 50%)
- décide de passer les marchés suivants :
  - \*1/ la sécurisation de la RD278 et de la voirie des « Corvées »
  - \*2/ la création et reprise d'un réseau EP du futur et de l'actuel lotissement
- approuve le Plan Communal de Sauvegarde de la commune.
- décide, en l'absence de Monsieur le Maire, de verser une participation de 400€ à l'Association « Mémoires Vives ».
- désigne des référents en matière de sécurité et dans le cadre de la convention de « citoyenneté de proximité », soit pour le bourg : M. F. PACAUT en tant que titulaire et Mme A.GUINAMARD en tant que suppléante, et pour le lotissement : Mme V. POIRIER, M.A. FAFARDIE, titulaires et M. S. LABILLE, suppléant.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.*

Les Adjoints, Les Conseillers,  


**Le Maire,**